

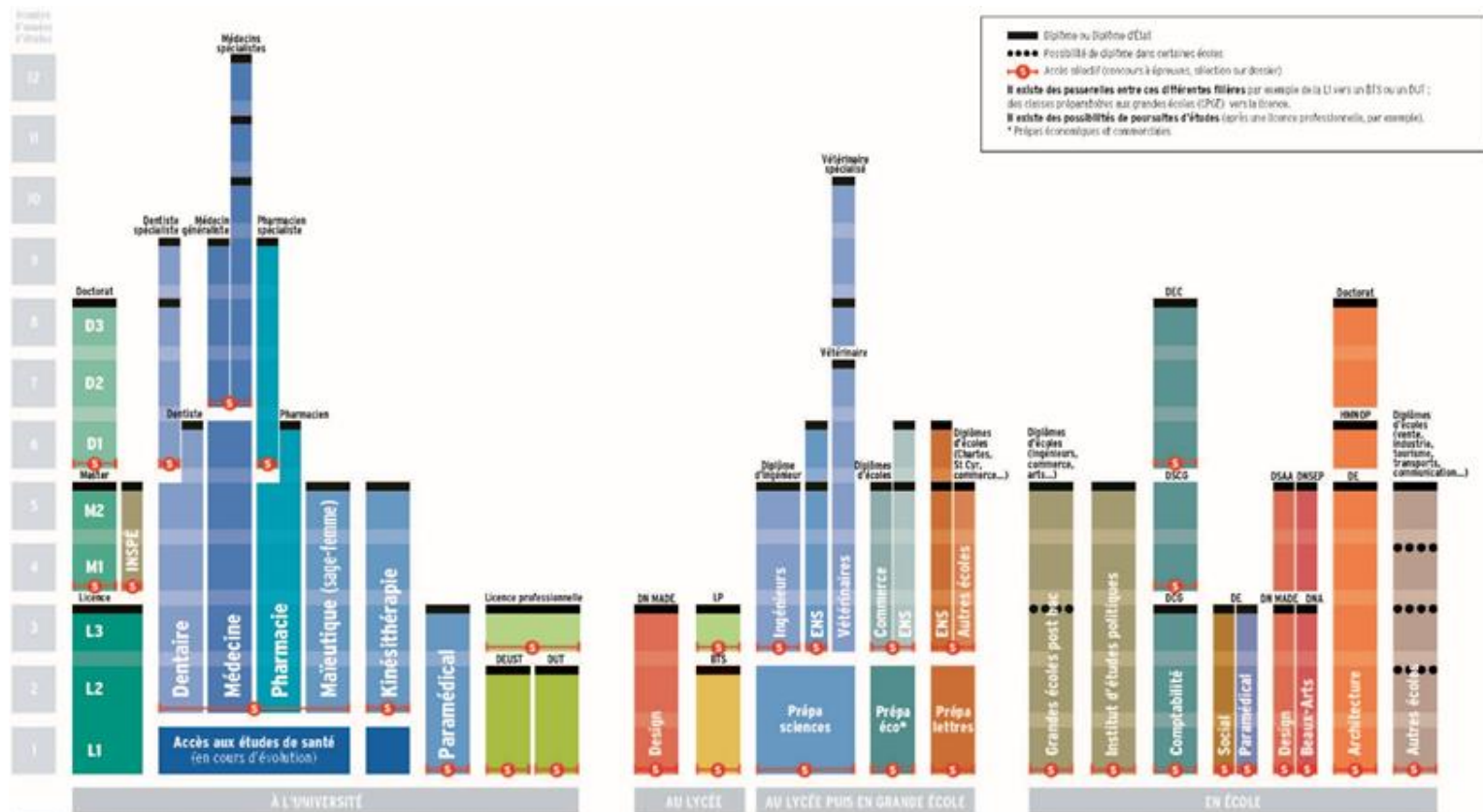
# L'ORIENTATION POST-BAC

Psychologues de l'Education Nationale : Elsa Jegat,  
Flory Cadenat

Lycée Ferdinand Buisson



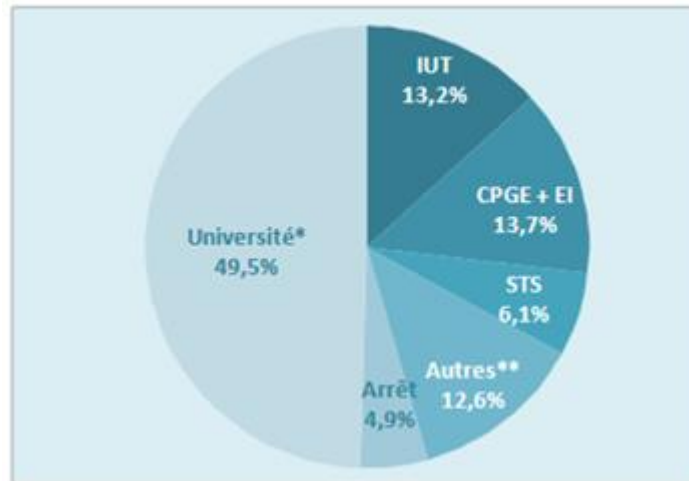
# LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES



# LES ENQUÊTES DU SAIO (2018)

## ACADÉMIE DE GRENOBLE

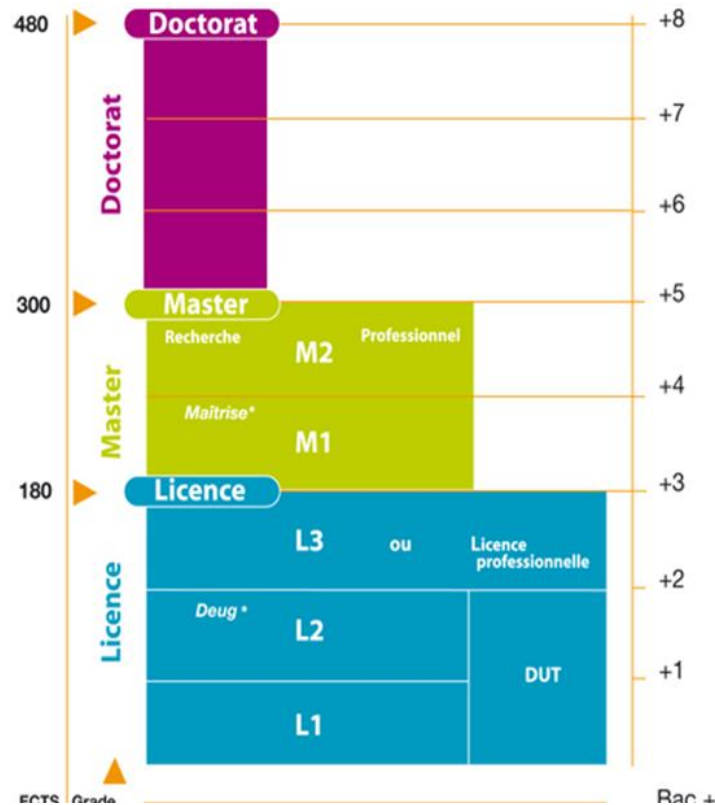
### BAC GÉNÉRAUX



\* Université : hors IUT, y compris année de césure.

\*\* Autres = formations complémentaires d'un an et autres formations ou écoles spécialisées post-bac

# LA LICENCE UNIVERSITAIRE



- Progressivité
- Organisation en semestres
- UE
- Entrée par « portail »
- Différents parcours
- 34 licences à Grenoble
- Double licences
- Sectorisation

# Contenu des formations : Université Grenoble Alpes

← → ↺ 🏠

🔒 [formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/index/resultats-de-la-recherche.html?#nav](https://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/index/resultats-de-la-recherche.html?#nav)

⋮ 📄 ⭐

⬇️ 📖 📄 📄 ⋮

➤ Recherche par diplôme

➤ Recherche par disciplines

➤ Recherche par facultés, écoles, instituts

🏠 ➤ MOTEUR DE RECHERCHE

Moteur de recherche

Mots-clés :

Mots-clefs

Diplôme et certification

Licence (34) ▾

Lieu(x) de formation - Ville

Grenoble (34) ▾

Régime(s) d'études

- Tous (34) - ▾

Langue(s) d'enseignement

- Tous (34) - ▾

Formation à distance

- Tous (34) - ▾

RECHERCHER

# Licence Electronique, énergie électrique, automatique

## MOTEUR DE RECHERCHE

Mots-clés :

Recherche avancée

OK

## RECHERCHE PAR DIPLOME

Autres diplômes

## PORTAIL SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR 1RE ANNÉE

### Présentation et objectifs

Les enseignements du portail Sciences pour l'Ingénieur se situent dans la continuité du programme du lycée.

Ce portail est destiné aux étudiants qui désirent s'orienter vers une formation à composante scientifique, technologique et professionnelle dans l'un des quatre domaines suivants : Électronique, énergie électrique, automatique ; Génie civil ; Génie des procédés ; Génie mécanique et productique. La réussite est largement dépendante du bagage scientifique acquis au lycée : en particulier, un bon niveau en physique et mathématiques est attendu, ainsi que des capacités d'abstraction, de rigueur sans

### Licence 1re année

#### ◦ Semestre 1

- UE Mathématiques, outils pour les sciences et l'ingénierie 1 66h - 6 crédits
- UEO - FBI 30h - 3 crédits
- UE Structure de la matière 59h - 6 crédits
- UE Electricité 60h - 6 crédits
- UE Mécanique du point 1 30h - 3 crédits
- UE Découverte des sciences pour l'ingénieur 60h - 6 crédits

#### ◦ Semestre 2

- UE Mathématiques, outils pour les sciences et l'ingénierie 2 63h - 6 crédits
  - UE Optique géométrique 30h - 3 crédits
  - UE Anglais / Pep 30h - 3 crédits
  - UE Méthodes informatiques et techniques de programmation 60h - 6 crédits
  - UE Mécanique du point 2 60h - 6 crédits
- 1 élément(s) au choix parmi 4
- UE Conversion d'énergie 1 60h - 6 crédits
  - UE Découverte du génie civil 59,5h - 6 crédits
  - UE Découverte du génie des procédés 58,5h - 6 crédits
  - UE Découverte du génie mécanique 60h - 6 crédits

- 34 Licences possibles: contenu de chaque semestre explicité sur le site de l'UGA.
- Des soirées d'informations aux familles: « Ouvrez l'œil »: prochaine le 25 février sur les métiers de la santé.



# Je suis en terminale et je veux faire des études de santé

(maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie)

Quelles formations me sont proposées par les universités ?

Deux exemples

Une licence avec une option « accès santé » \*

L.AS

Sonia aimerait être pharmacienne ou chirurgien-dentiste et s'intéresse aux sciences



Elle choisit une licence de chimie qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui propose des enseignements liés à l'option « accès santé »



✓ Si Sonia valide sa 1<sup>re</sup> année de licence, elle pourra candidater dans les filières de santé : pharmacie ou odontologie

✗ Si Sonia ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de licence, elle ne peut pas candidater aux études de santé

✓ elle est admise en 2<sup>e</sup> année de pharmacie

✓ elle poursuit en 2<sup>e</sup> année de chimie

elle peut redoubler cette 1<sup>re</sup> année

elle peut se réorienter via **Parcoursup**

et elle peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline \*

PASS

Nicolas aimerait être médecin ou sage-femme et aime la littérature



Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique « accès santé » et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels



✓ Si Nicolas valide sa 1<sup>re</sup> année de licence, il candidate dans les filières de santé : médecine ou maïeutique

✗ Si Nicolas ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette année

✓ il est admis en 2<sup>e</sup> année de médecine

✓ il poursuit en 2<sup>e</sup> année de lettres

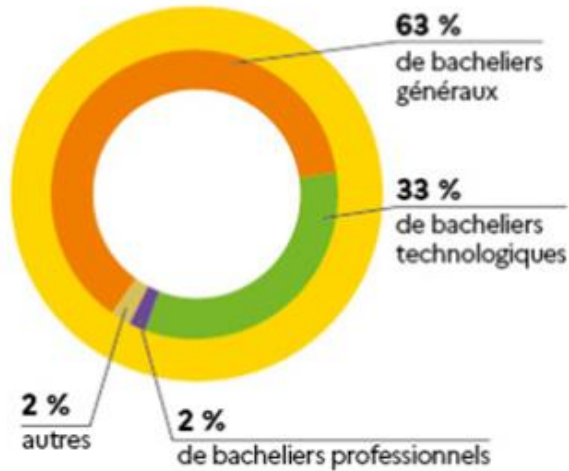
il doit se réorienter via **Parcoursup**

et il peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

## Focus sur les études de médecine

- 1. Licence comportant une option "accès santé" (**L.AS**) : ces licences sont proposées à Grenoble, Valence, et à Chambéry 45% des places réservées aux étudiant ayant validé une L1, L2 ou L3 et avec l'option santé.
- 2. Le parcours d'accès spécifique santé (**PASS**) incluant les enseignements d'une discipline de licence (10 ECTS) : 50% des places.

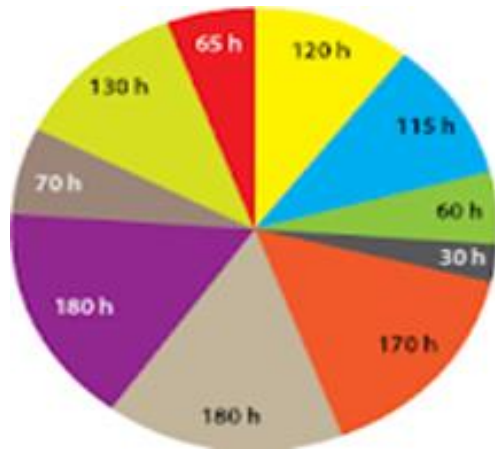
# LE BACHELOR UNIVERSITAIRE ET TECHNOLOGIQUE (BUT)



- BUT : DUT + Licence Professionnelle
- Pluridisciplinaire
- Équilibre entre CM, TD, TP
- Projet tutoré
- 24 spécialités (toujours identiques)
- Exemple : (DUT Mesures Physiques)



# Exemple du DUT Mesures Physiques : répartition horaire



- Projet
- Langage, culture et communication
- Connaissances et pratiques socio-professionnelles
- Métrologie-Qualité
- Mathématiques et Informatique
- Électricité, électrotechnique, électronique et instrumentation
- Techniques d'analyse chimique et propriétés des matériaux
- Mécanique générale du solide
- Transferts thermiques, conversion d'énergie et machines thermiques
- Optique

BAC+1

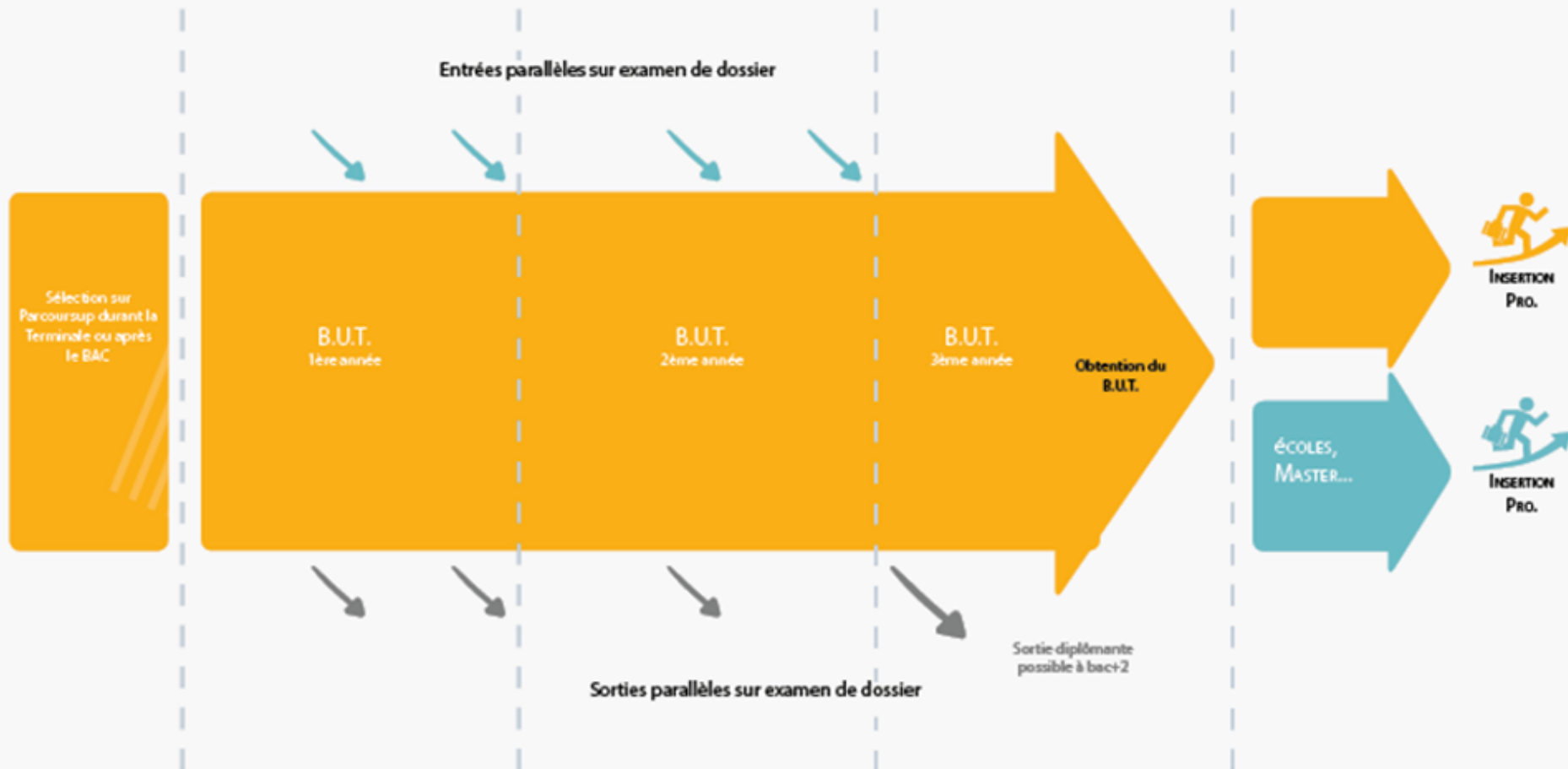
BAC+2

BAC+3

Entrées parallèles sur examen de dossier

B.U.T.  
1ère annéeB.U.T.  
2ème annéeB.U.T.  
3ème annéeObtention du  
B.U.T.ÉCOLES,  
MASTER...INSERTION  
PRO.INSERTION  
PRO.Sortie diplômante  
possible à bac+2

Sorties parallèles sur examen de dossier

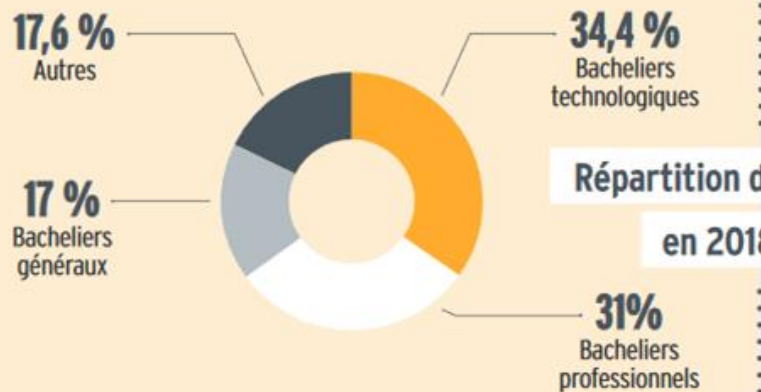
Sélection sur  
Parcoursup durant la  
Terminale ou après  
le BAC



| BUT                                                                                                                        | Licence pro                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| en IUT, à l'université                                                                                                     | en IUT, à l'université                                                                                               |
| après le bac, en 3 ans                                                                                                     | d'une durée variable selon le niveau d'entrée                                                                        |
| 24 mentions (hors parcours au choix). Le BUT forme à travailler dans un domaine professionnel, sur un ensemble de métiers. | 176 mentions. La licence pro est orientée sur des métiers définis, vise une spécialisation ou une double compétence. |
| contrôle en cours de formation. Attribution d'un diplôme intermédiaire DUT (avec 120 crédits)                              | contrôle continu et/ou examen final                                                                                  |
| insertion professionnelle et poursuite d'études possibles                                                                  | insertion professionnelle et poursuite d'études possibles                                                            |

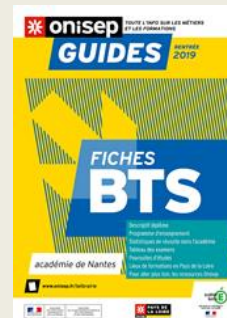
# LE BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR (BTS)

Le BTS s'adresse en priorité aux **bacheliers technologiques** et aux **bacheliers professionnels**.

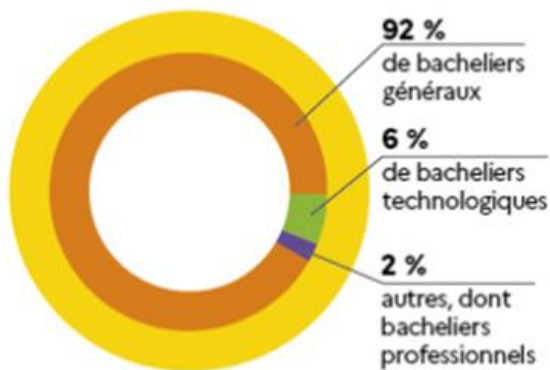


Source : Repères et références statistiques 2019, Ministère de l'Édu

- En lycée
- 30/classe
- 122 spécialités
- Savoir-faire pointus
- 8 à 16 semaines de stage
- Examen final + contrôle continu
- 53 % de poursuites d'études en moyenne



# LES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE)



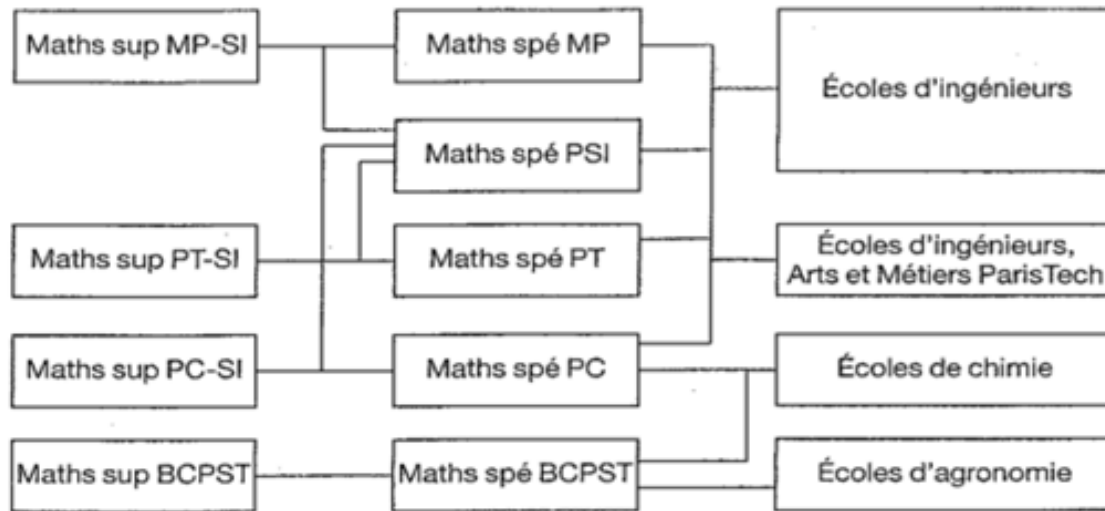
25 446 nouveaux inscrits en 1<sup>re</sup> année  
de prépa scientifique en 2019

Source : RERS 2020

- Encadrement renforcé
- En lycée : 30/classe
- Cours, TD, TIPE = Travaux d'initiative personnelle encadrés, devoirs et colle
- Rythme très soutenu de travail
- Validation de 120 crédits permettant une équivalence à l'université
- Accès aux : écoles d'ingénieurs, écoles normales supérieures, écoles de commerce, autres écoles (vétérinaire, IAE...)

# Focus sur les classes prépa scientifiques

| 1ère Année | 2ème Année | 3ème Année |
|------------|------------|------------|
|------------|------------|------------|





## HORAIRES HEBDOMADAIRES

| Enseignements                         | 1 <sup>er</sup> semestre | 2 <sup>ème</sup> semestre |           |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------|-----------|
|                                       |                          | Option info               | Option SI |
| Mathématiques                         | 12 h                     | 12 h                      | 12 h      |
| Physique - chimie                     | 6 h 30                   | 6 h 30                    | 8 h 30'   |
| Informatique                          | 4 h                      | 6 h                       | 2 h       |
| Sciences industrielles de l'ingénieur | 2 h                      | —                         | 4 h       |
| TIPE                                  | —                        | 2 h                       | 2 h       |
| Français, philosophie                 | 2 h                      | 2 h                       | 2 h       |
| LV1                                   | 2 h                      | 2 h                       | 2 h       |
| EPS                                   | 2 h                      | 2 h                       | 2 h       |
| LV2 (facultative)                     | 2 h                      | 2 h                       | 2 h       |

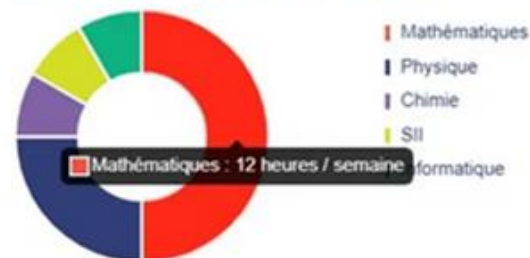
1. Dont 2 h de chimie.



## Focus sur une nouvelle prépa MP2I

- Une nouvelle voie « **mathématiques, physique, ingénierie, informatique** » (**MP2I**) => spécialité numérique et sciences informatiques.
- Accès aux prépas MPI, MP ou PSI en 2<sup>e</sup> année
- Continuité sur les concours communs ou banques d'épreuves, qui regroupent au total une centaine d'écoles :
  - Centrale-Supélec
  - Banque Polytechnique
  - ENS

Horaires scientifiques MPSI - semestre 1



## DÉTAIL DES HORAIRES

|                 |                                              |       |                             |
|-----------------|----------------------------------------------|-------|-----------------------------|
| Toute l'année   | Mathématiques                                | 12 h  | dont 2 h de TD              |
|                 | Physique-Chimie                              | 8 h   | dont 1 h de TD et 2 h de TP |
|                 | SII (sauf si option info au second semestre) | 2 h   | dont 1 h de TD              |
|                 | Informatique de tronc commun                 | 2 h   | dont 1 h de TP              |
|                 | Français-Philosophie                         | 2 h   |                             |
|                 | LV 1                                         | 2 h   |                             |
|                 | EPS                                          | 2 h   |                             |
|                 | LV 2 (facultative)                           | 2 h   |                             |
| Second semestre | TIPE                                         | 2 h   |                             |
|                 | Option Informatique                          | + 2 h | dont 1 h de TD              |
|                 | Option SII                                   | + 2 h | en TP                       |

Interrogations orales et devoirs surveillés s'ajoutent à ces horaires.

## Comment ça marche ?

En prépa ECG, il y aura un tronc commun et deux cours obligatoires au choix.

1

### LE TRONC COMMUN :

CULTURE GÉNÉRALE & PHILOSOPHIE (6H)

LANGUE VIVANTE 1 ET 2 (6H)



2

### LES DEUX COURS À CHOISIR

COURS OBLIGATOIRE 1

COURS OBLIGATOIRE 2

MATHÉMATIQUES  
APPROFONDIES

OU

MATHÉMATIQUES  
APPLIQUÉES

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, ET  
GÉOPOLITIQUE DU MONDE  
CONTEMPORAIN

OU

ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE  
ET HISTOIRE DU MONDE  
CONTEMPORAIN

## Focus sur les classes prépa éco

Classe prépa économique :  
les prépas ECS (Économique et  
Commerciale option Scientifique)  
ECE (Économique et Commerciale  
option Économique) sont remplacées  
par la classe préparatoire ECG  
(économique et commerciale voie  
générale) à la rentrée 2021. La voie  
technologique (ECT) demeure.

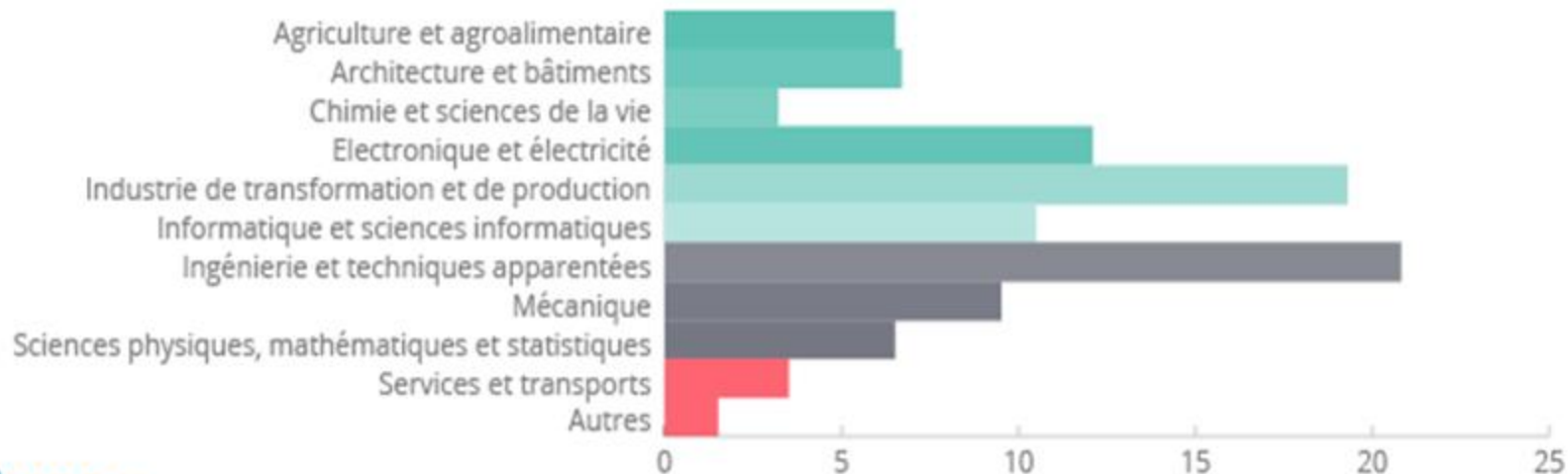
# LES GRANDES ÉCOLES



- Écoles d'ingénieurs post-bac (prépa intégrées)
- Écoles de commerce, marketing, gestion
- Écoles nationales d'Architecture
- IEP (9 en France, changement de processus de sélection)

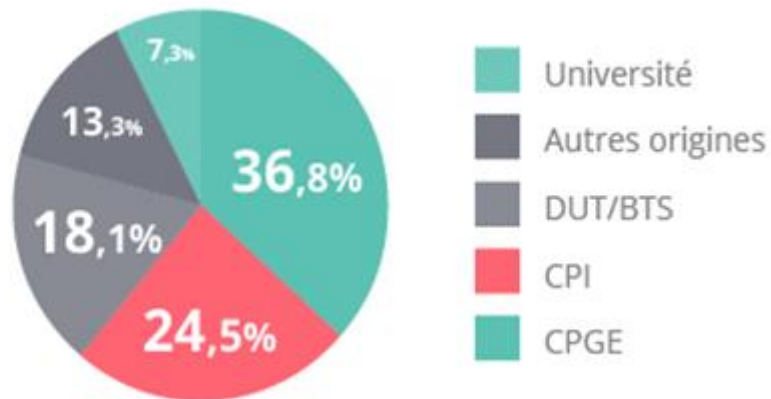
# RÉPARTITION DES EFFECTIFS

*en cycle ingénieur selon le domaine de formation en 2017-2018*



# Les écoles d'ingénieurs

- **40 000** ingénieurs diplômés/an en France
- 220 formations d'ingénieurs accréditées CTI (Commission de Titres d'Ingénieurs)
- Des écoles regroupées en réseaux
- **Provenance des étudiants en écoles d'ingénieurs :**



**33 écoles**  
6 000 diplômés / an



**13 écoles**  
5 000 diplômés / an



**15 écoles**  
3 500 diplômés / an



**13 écoles**  
2 300 diplômés / an



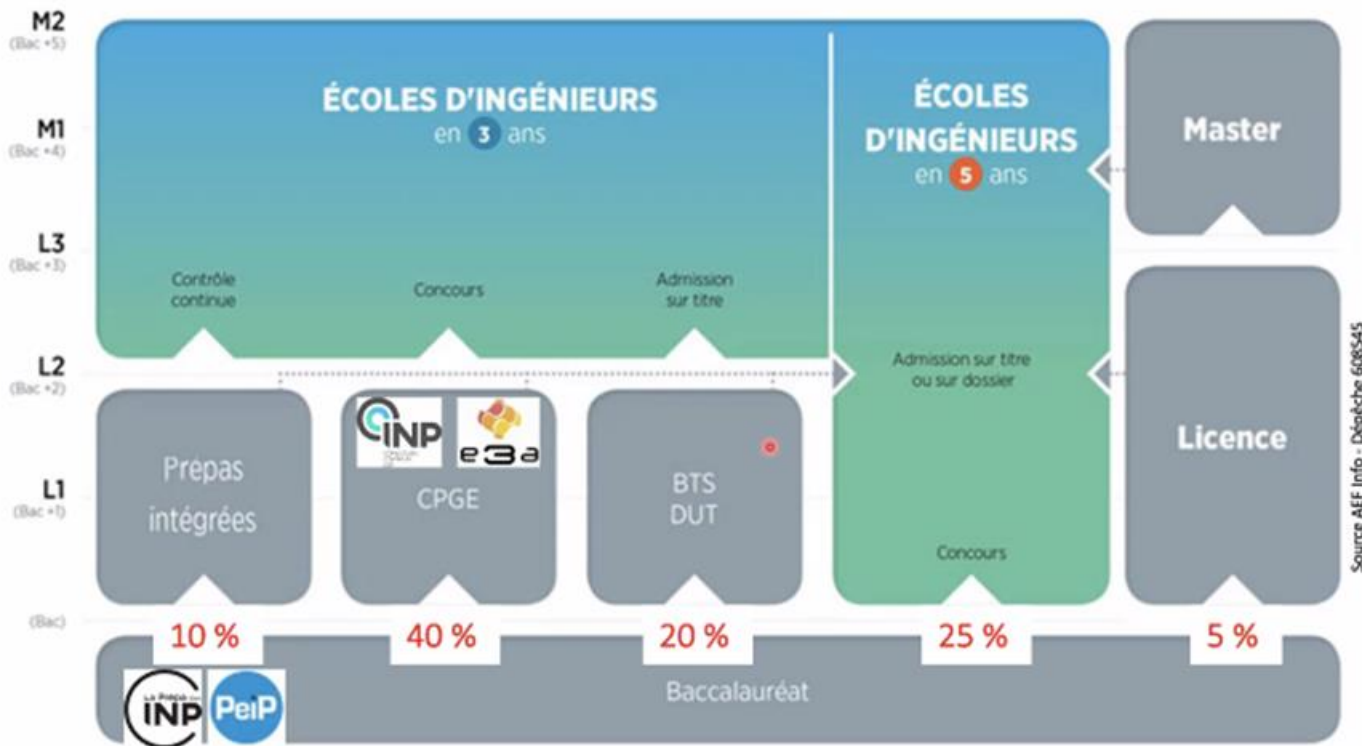
**20 écoles de chimie**  
1 600 diplômés / an



**5 écoles**  
1 500 diplômés / an

# Les 5 voies d'accès en écoles d'ingénieurs

- 25% des élèves intègrent une école après BAC
- 75% des élèves intègrent une école après BAC+2 ou +3





# Nouveauté 2021: Ecoles nationales supérieures de Vétérinaire



- Les quatre Écoles nationales vétérinaires françaises (ENV) ouvriront leurs portes, à la rentrée 2021, à **160** bacheliers de l'année, sélectionnés via Parcoursup et un concours dédié, dit « postbac »
- Le nombre total de places offertes pour la rentrée 2021 dans les ENV sera de **640**, parmi lesquelles **160** places seront réservées à ce nouveau concours, soit **40** par ENV.

# Nouveauté 2021: Ecoles nationales supérieures de Vétérinaire



VetAgro Sup



- Epreuves concours : succession de 7 ateliers de 10 minutes, sur un thème précis (expérience en relation avec la profession, perspectives d'avenir, approche du bien-être animal, dilemme éthique ou moral ...).



- ces épreuves **ne portent pas sur des matières de première ou terminale.**  
But : évaluation des capacités de raisonnement, d'argumentation, l'agilité intellectuelle et les capacités de communication interpersonnelle.

- Les examinateurs de ces ateliers sont des enseignants des quatre Écoles Nationales Vétérinaires, spécialement formés à ces évaluations par ateliers.

**épreuves orales ou entretien : du 26 au 30 avril  
2021**

# PARCOURSUP

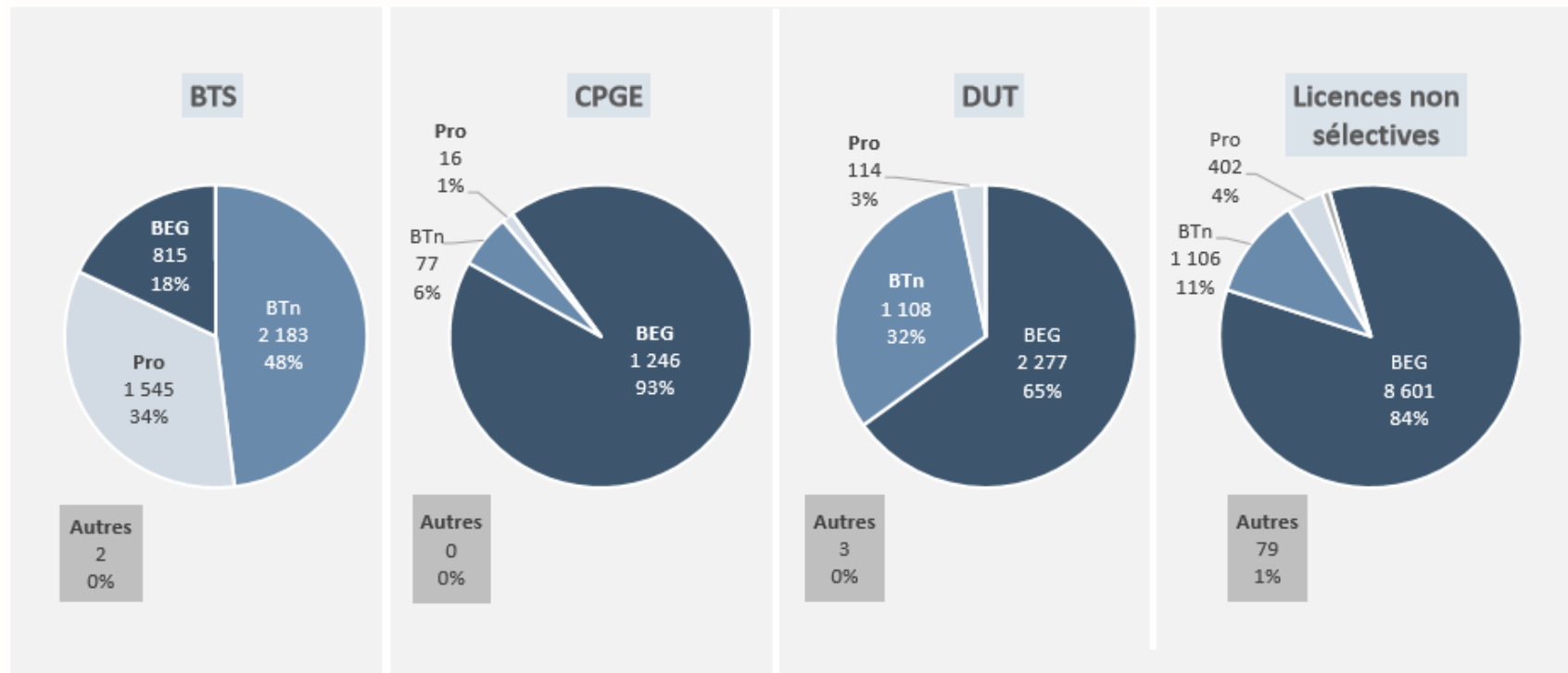
## Un moteur de recherche



- Les **dates** des journées portes ouvertes
- Des **contacts** pour échanger avec un responsable pédagogique
- Une **description précise** : l'organisation des enseignements, les débouchés, les capacités d'accueil etc.
- Les **attendus** : les connaissances et compétences nécessaires pour réussir
- Les **critères généraux d'examen des vœux**

# PARCOURSUP 2020 : QUELQUES CHIFFRES

Taux de propositions acceptées (hors CNED et apprentissage) par formation et type de bac



# PARCOURSUP : LE CALENDRIER 2021



**21 Décembre**  
Ouverture du  
site de  
parcoursup

**20 Janvier**  
Ouverture  
des  
inscriptions

**11 Mars**  
Date limite  
pour  
formuler les  
vœux

**8 Avril**  
Date limite  
pour  
compléter  
son dossier

**27 Mai**  
Premières  
réponses des  
formations

**16 Juin**  
Ouverture de  
la phase  
complément  
aire

**16 Juillet**  
Fin de la  
phase  
principale  
d'admission

# S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP

- **Les éléments nécessaires à l'inscription :**
- Une **adresse électronique valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

***Important :** renseigner un **numéro de portable** pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. **Les parents ou tuteurs légaux** peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.*

# 1ÈRE PHASE : FORMULER DES VŒUX MOTIVÉS

Du 20 janvier  
au 11 mars  
inclus

- Des vœux formulés sans contrainte par le candidat, qui sont le fruit de sa réflexion personnelle et de ses échanges avec l'équipe pédagogique :
- Des vœux motivés : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il est accompagné par son professeur principal
- Des vœux non classés : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure
- Pour des formations sélectives (Classe prépa, BTS, DUT, écoles, IFSI, IEP...) et non sélectives (licence, PASS)
- Jusqu'à 10 vœux

*Conseil : penser à diversifier ses vœux entre des formations sélectives et non sélectives*

*Conseil : éviter de ne formuler qu'un seul vœu (en 2019, les candidats ont formulé 9 vœux en moyenne)*



# 1ÈRE PHASE : LES VOEUX MULTIPLES

Du 20 janvier  
au 11 mars  
inclus

Pour élargir les possibilités, les lycéens peuvent faire des vœux multiples pour certaines formations :

- **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** proposées dans différents établissements ou sites en vue de faire l'objet d'un même vœu et ainsi d'élargir les possibilités de choix des candidats.
- **Un vœu multiple correspond à un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer. Vous pouvez faire jusqu'à 20 sous-vœux pour l'ensemble des vœux multiples.
- **Les lycéens peuvent faire jusqu'à 20 sous-vœux** pour l'ensemble des vœux multiples le nombre de sous-vœux n'est pas limité et ils ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé.

# Focus sur les formations concernées par les vœux multiples

**BTS, DUT, classes prépa, DN MADE :**

- ils sont regroupés par spécialité à l'échelle nationale
- chaque établissement proposant une même spécialité correspond à un sous-vœu
- pour demander une spécialité de BTS, DUT, classe prépa ou DN MADE : vous formulez un vœu multiple et vous pouvez choisir jusqu'à 10 sous-vœux dans cette spécialité

**Remarque :** la demande d'une classe prépa dans un même établissement avec ET sans internat compte pour un seul sous-vœu

**Exemple : vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents**

à Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux

# Focus sur les formations concernées par les vœux multiples

## DCG (diplômes de comptabilité et de gestion) :

- ils sont regroupés à l'échelle nationale
- Chaque établissement proposant un DCG correspond à un sous-vœu
- Pour demander un DCG : vous formulez un vœu multiple et vous pouvez choisir jusqu'à 10 sous-vœux

**A savoir : pour l'ensemble de ces formations, vous pouvez faire jusqu'à 20 sous-vœux pour l'ensemble des vœux multiples.**

# Focus sur les formations concernées par les vœux multiples

Les IFSI (instituts de formation en soin infirmier) et les formations d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse (pour la plupart d'entre elles)

- Ils sont regroupés à l'échelle territoriale (au niveau de l'université)
- Un vœu multiple correspond à un regroupement d'établissements
- Pour demander un établissement : vous formulez un vœu multiple correspondant un regroupement d'établissements. Chaque établissement correspond à un sous-vœu et le nombre de sous-vœux est illimité.

A savoir : vous pouvez formuler 5 vœux multiples maximum

## Exemple :

Vous demandez **une formation au sein du regroupement d'IFSI** porté par l'Université Bretagne Sud qui comprend 3 instituts. Cette demande compte pour 1 vœu multiple. Vous choisissez au sein de ce regroupement les instituts que vous souhaitez parmi les 3 proposés.

# Focus sur les formations concernées par les vœux multiples

**Les écoles d'ingénieurs / de commerce et de management qui sont regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun**

Pour demander ces écoles vous formulez un vœu multiple pour un concours. Chaque école correspond à un sous-vœu et le nombre de sous-vœux est illimité.

**Le réseau des 7 Sciences Po/IEP qui sont regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun (Aix, Lille, Lyon, Rennes, St Germain-en-Laye, Strasbourg, Toulouse)**

Pour demander ces IEP, vous formulez un vœu multiple pour le concours commun (constitué d'épreuves écrites) qui vous permet de candidater automatiquement aux 7 Sciences Po/IEP . Vous recevrez une réponse pour chacun des Sciences-Po/IEP du réseau.

# Focus sur les formations concernées par les vœux multiples

**Les EFTS (établissements de formation en travail social) sont regroupés par diplôme d'Etat à l'échelle nationale**

Pour demander un EFTS, vous formulez un vœu multiple par DE. Chaque EFTS correspond à un sous-vœu et le nombre de sous-vœux est illimité.

**Les parcours spécifiques « accès santé » en Ile-de-France sont regroupés à l'échelle régionale**

Pour demander un PASS en IDF, vous formulez un vœu multiple. Chaque PASS proposé par les UFR médicales de la région correspond à un sous-vœu et le nombre de sous-vœux est illimité.

# Focus sur la demande de césure

**Un lycéen peut demander une césure directement après le bac** : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour sa formation ou favoriser son projet (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial...)

Durée la césure : d'un semestre à une année universitaire

- Demande de césure à faire lors de la saisie des vœux sur Parcoursup (en cochant la case « césure »)
- L'établissement prend connaissance de la demande de césure uniquement au moment où le lycéen effectue son inscription administrative

# Focus sur la demande de césure

- Dès que le lycéen a accepté définitivement une proposition d'admission, il contacte la formation pour savoir comment déposer sa demande de césure
- La césure n'est pas accordée de droit : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement.

## Avantages de la césure :

- Le candidat peut demander le maintien de sa bourse pendant la durée de la césure
- Le lycéen est bien inscrit dans la formation qu'il a acceptée et bénéficie du statut étudiant pendant toute la période de césure
- Il a un droit de réintégration ou de réinscription à l'issue de la césure sans repasser par Parcoursup



# 2ÈME PHASE : FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VOEUX

Jusqu'au  
8 avril inclus

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent obligatoirement :

- **Compléter leur dossier** : saisie du projet de formation motivé pour chaque vœu formulé, de la rubrique « préférence et autres projets » et des éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations
- **Confirmer chacun de leurs vœux**

Si un vœu n'est pas confirmé avant le 8 avril 2021,  
le vœu ne sera pas examiné par la formation

# 2ÈME PHASE : LA RUBRIQUE “ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊTS”

Jusqu'au  
8 avril inclus

Cette rubrique permet au candidat de renseigner des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et qu'il souhaite porter à la connaissance des formations qui vont étudier son dossier :

- expérience d'encadrement ou d'animation
- engagement civique, associatif
- expériences professionnelles ou stages
- ouverture au monde (pratiques sportives et culturelles)
- **Cette rubrique est facultative mais c'est un atout supplémentaire pour le lycéen** : elle permet de se démarquer, de parler davantage de soi et de mettre en avant des qualités, compétences ou expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

## 2ÈME PHASE : LA RUBRIQUE “PRÉFÉRENCE ET AUTRES PROJETS”

Jusqu'au  
8 avril inclus

Cette rubrique est composée de 2 parties distinctes qui doivent obligatoirement être renseignées pour finaliser le dossier candidat :

- Une partie où le candidat doit exprimer en quelques phrases ses préférences entre les vœux formulés ou pour un domaine particulier. Ces informations seront très utiles pour les commissions académiques qui à partir de début juillet accompagnent les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission durant la phase d'admission.
- Une seconde partie où le candidat doit indiquer s'il a formulé ou envisage de formuler des vœux dans des formations hors Parcoursup. Il doit également préciser s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

**IMPORTANT : ces informations sont confidentielles et ne sont donc pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.**

# Focus sur l'examen du conseil de classe et la fiche avenir

Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque élève avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.

Pour chaque vœu saisi par l'élève, via la **fiche Avenir** transmise par la plateforme à chaque formation choisie par l'élève :

- le professeur principal donne un avis sur ses compétences transversales
- le proviseur donne un avis sur la capacité à réussir de l'élève

La fiche Avenir associée à chaque vœu est consultable par le lycéen dans son dossier à **partir du 27 mai 2021**

**La fiche Avenir comprend pour chaque vœu :** les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe) ; Les appréciations complémentaires du professeur principal ; l'avis du chef d'établissement

# 3ÈME PHASE : L'EXAMEN DES VOEUX PAR LES ÉTABLISSEMENTS DEMANDÉS

Du 8 avril au  
27 mai

**Le dossier de chaque lycéen est transmis pour examen aux établissements d'enseignement supérieur. Pour chaque formation demandée, il comporte :**

- le projet de formation motivé
- les bulletins de 1ère et terminale (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre ou 1<sup>er</sup> semestre) et les notes aux épreuves anticipées du baccalauréat
- les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- le contenu de la rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée
- la fiche Avenir renseignée par le lycée

# 3ÈME PHASE : L'EXAMEN DES VOEUX PAR LES ÉTABLISSEMENTS DEMANDÉS

Du 8 avril au  
27 mai

**Le dossier de chaque lycéen est transmis pour examen aux établissements d'enseignement supérieur. Pour chaque formation demandée, il comporte :**

- le projet de formation motivé
- les bulletins de 1ère et terminale (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre ou 1<sup>er</sup> semestre) et les notes aux épreuves anticipées du baccalauréat
- les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- le contenu de la rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée
- la fiche Avenir renseignée par le lycée

# PHASE D'ADMISSION: LES LYCÉENS FONT LEUR CHOIX

A partir du  
27 mai

- Les candidats font leur choix en fonction des réponses qu'ils ont reçues
- **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure** : chaque fois qu'un candidat fera son choix, il libérera des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats. Chaque jour, de nouveaux candidats auront donc de nouvelles propositions.
- **C'est pour cette raison que Parcoursup fonctionne en continu** : le dossier personnel des candidats est actualisé chaque jour.
- **Pour aider les candidats en liste d'attente à faire leur choix**, des indicateurs seront disponibles pour chacun de leur vœu :
  - Leur rang dans la liste d'attente et le nombre de candidats en attente
  - leur rang dans la liste d'appel, celui du dernier candidat admis cette année et celui du dernier candidat admis en 2020 (si l'information est disponible)

# PHASE D'ADMISSION: RÉCEPTION DES RÉPONSES ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

A partir du  
27 mai

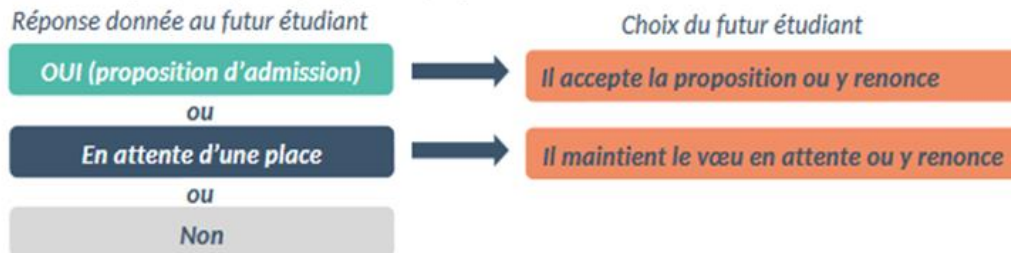
- **Le 27 mai 2021:** le lycéen prend connaissance des réponses des établissements pour chaque vœu confirmé
- Il doit **répondre à TOUTES les propositions d'admission** reçues, **en respectant les délais de réponse** indiqués. Lorsqu'il accepte une proposition d'admission, il peut conserver les vœux en attente qui l'intéressent davantage



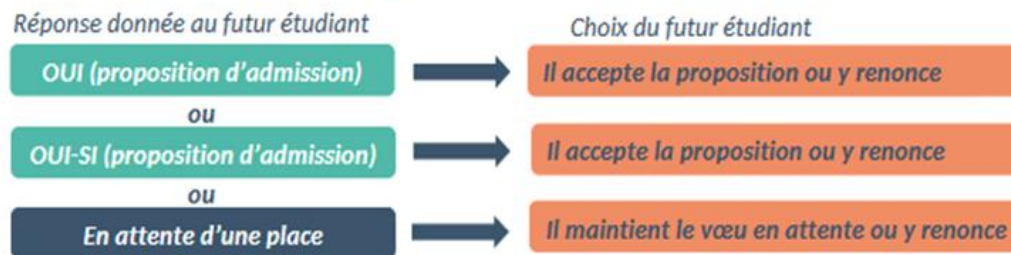
# PHASE D'ADMISSION: RÉCEPTION DES RÉPONSES ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

A partir du  
27 mai

## > Formation sélective (BTS, DUT, CPGE, IFSI, écoles, ...) :



## > Formation non sélective (Licences, PACES) :



*oui - si : le lycéen se voit proposer un **parcours de formation personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir*

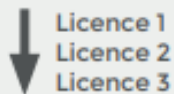
# Les « Oui-Si » de l'UGA (2019-2020)

## Les différents dispositifs d'aide à la réussite

### TYPE 1

Aucun rallongement des études

L1 en 1 an

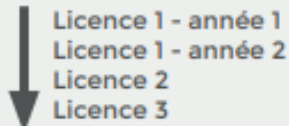


- 100% des cours de la L1 normale
- 24h max par semestre de renforcement disciplinaire
- 48h max par semestre de tutorat, soutien, développement personnel et professionnel

### TYPE 2

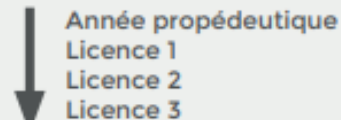
Rallongement des études de 1 an

L1 en 2 ans  
(L1 avec étalement)



- L1 année 1 : 40 à 50% max des ECTS de L1
- L1 année 2 : 50 à 60% max des ECTS de L1  
+ 20% max des ECTS de L2
- 48h max par semestre de renforcement disciplinaire, tutorat et soutien

Année propédeutique  
(1 année avant la L1)



- 40% max des ECTS de L1
- 24h par semaine de renforcement disciplinaire, tutorat et soutien

# LA SITOTHÈQUE DE L'ORIENTATION

- **Site de l'onisep** : <http://www.onisep.fr/>  

  - Fiches et vidéos métiers, classement par domaine ou par intérêt professionnel.
  - Quizz d'intérêts: <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Des-metiers-selon-mes-gouts/Quiz-quels-metiers-pour-moi>
  - Partie dédiée à l'académie de Grenoble : <http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Auvergne-Rhone-Alpes/Grenoble>
- **Site de l'Etudiant** : <https://www.letudiant.fr/>  

- **Les sites des universités ou écoles** : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>  
<http://www.sciencespo-grenoble.fr/> <https://iut2.univ-grenoble-alpes.fr/>  
<https://iut1.univ-grenoble-alpes.fr/> <http://www.grenoble-inp.fr/>

# LA SITOTHÈQUE DE L'ORIENTATION

- **Inscription à des MOOC (Massive Open Online Course) :** <https://www.fun-mooc.fr/>
  - Exemples : Introduction à STAPS / Le droit, est-ce pour moi ? / Entrer à l'IUT, les codes pour booster son dossier / Devenir ingénieur c'est possible...
- **Le site du Ministère à destination des terminales avec un calendrier de l'année, des procédures et des outils :** [www.terminales2020-2021.fr](http://www.terminales2020-2021.fr)
- **Des questions sur l'étranger ?** [www.euroguidance-France.org](http://www.euroguidance-France.org)
- **Des questions sur l'apprentissage ?** <https://www.alternance.emploi.gouv.fr>  
<http://www.lapprenti.com/>
- **Quels sont les métiers qui recrutent ? France Stratégie a proposé une enquête détaillée « Les métiers en 2022 » :** [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

# LES AUTRES ORIENTATIONS

## Les études à l'étranger



- Découvrir une **nouvelle culture** et une
- nouvelle **langue**
- S'enrichir **personnellement et humainement**
- Optimiser ces **atouts professionnels**
- S'initier à de nouvelles **méthodes d'apprentissage**
- Possibilité de faire un **stage** ou d'étudier à l'étranger
- **Aides aux financement** du projet possibles
- des destinations dans le monde entier: Union européenne, Arménie, Egypte, Albanie, Kosovo, Caraïbes etc.

# LES AUTRES ORIENTATIONS

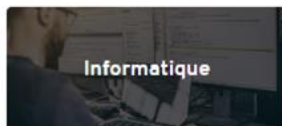
## Le service civique



- Pour des jeunes de **16 à 25 ans** (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- **Indemnisé** 580 euros par mois
- **Aucun diplôme** prérequis
- Mission d'intérêt général au sein d'une **association**, d'un **établissement public**, d'une **collectivité**
- En **France** ou à **l'étranger**
- 9 domaines d'actions

# LES AUTRES ORIENTATIONS

## Formations pour adultes (AFPA, GRETA)



- Diplôme qualifiants et **professionnels** reconnus par l'état
- Possibilité **d'alternance** avec aide à la recherche d'entreprise
- Des plateaux de formation qui recréent des **conditions réelles de travail**
- Des formations en **distanciels**
- Un **accompagnement personnalisé** tout au long de la formation par un référent unique
- Possibilité d'entrée en formation **tout au long de l'année**
- Des **domaines variés**

# LES AUTRES ORIENTATIONS

## Les concours d'entrée dans la fonction publique



- Une très grande **variété d'emploi**
- Un cadre **sécurisant**
- Possibilité d'exercer **partout en France**
- Prise de **responsabilités**
- Une **prépa concours** (CNFPT) pour une diversité de concours



